



Banque de la République d'Haïti



Note mensuelle d'inflation

Octobre 2014

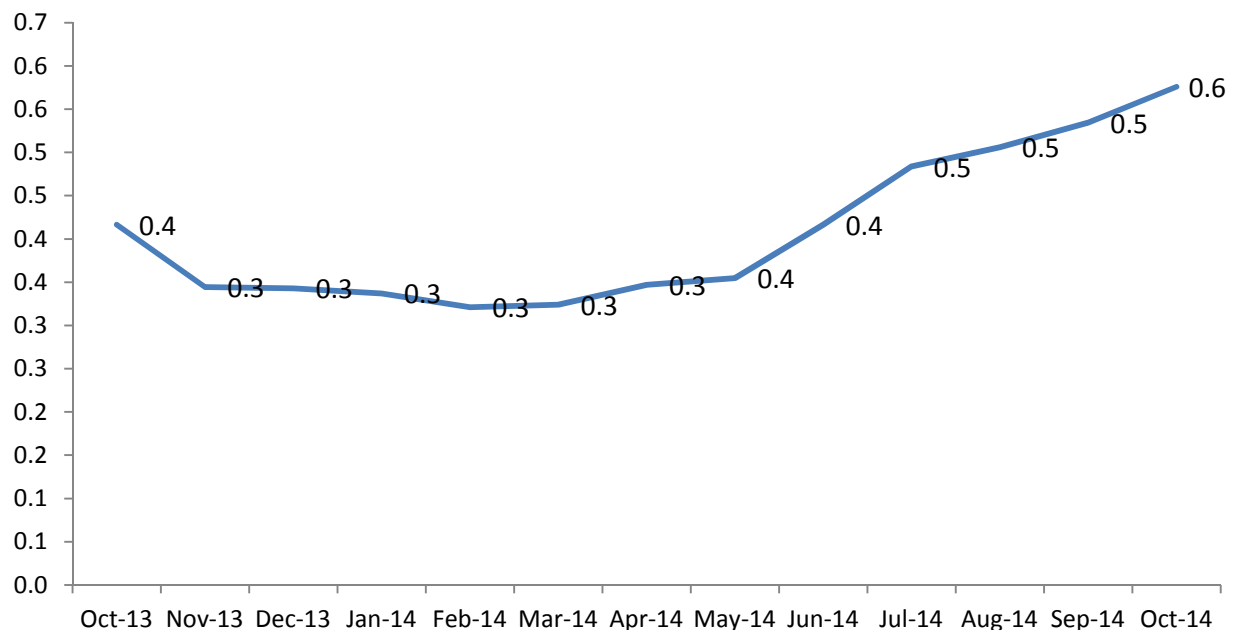
Introduction

Cette note analyse l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) en Haïti au cours du mois d'octobre 2014. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent l'évolution de l'inflation en variation mensuelle et présente également les prévisions pour les trois prochains mois.

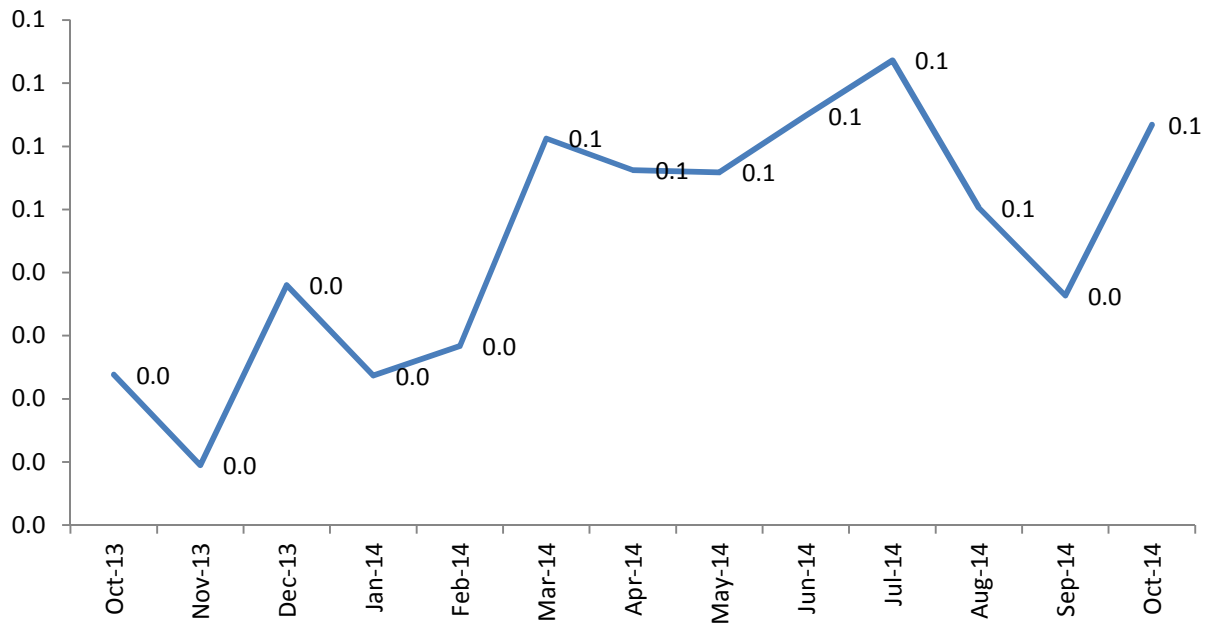
I.- Évolution de l'inflation globale

Au premier mois de l'exercice fiscale 2014-2015, le taux d'inflation, mesuré par la variation de l'indice des prix à la consommation s'est établie, en glissement annuel, à 5,8 % contre 5,3 % en septembre 2014. Cette accélération du rythme de progression de l'IPC poursuit la tendance à la hausse entamée depuis le mois d'avril 2014. Après avoir affiché un ralentissement du rythme de croissance en août et en septembre 2014, le taux d'inflation mensuelle reprend une pente ascendante en octobre 2014, soit 0,6 % contre 0,4 % le mois précédent.

Graphique 1 : Évolution de l'inflation annuelle (en %)

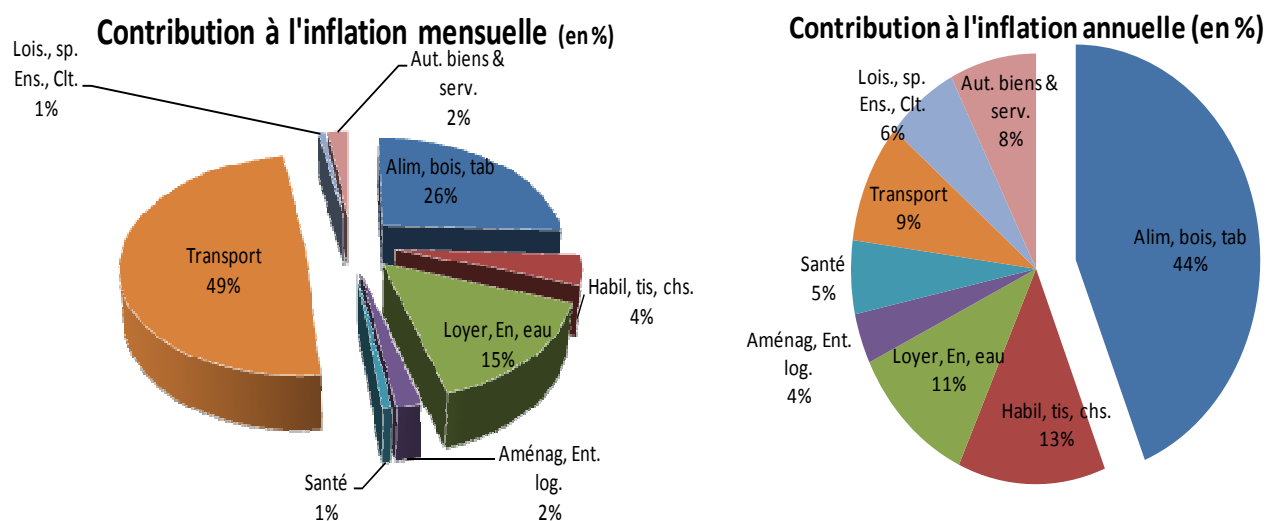


Graphique 2 : Évolution de l'inflation mensuelle (en %)



Cette progression de l'inflation mensuelle en octobre 2014 reflète l'évolution à la hausse de l'indice des prix de tous les postes de dépenses notamment celui des fonctions « Alimentation, boissons et tabac » et « Transport » lesquels contribuent à l'augmentation des prix à hauteur de 75 % pour le mois sous-étude. En effet, le taux d'inflation au mois d'octobre est drainé par le niveau des prix de ces deux postes de dépenses, qui ont crû respectivement de 50 et 230 points de base. Cette accélération des prix dans l'économie résulte de l'augmentation des prix à la pompe suite à la décision de l'État de réduire progressivement la subvention sur les produits pétroliers à partir d'octobre 2014.

Graphique 3 : Contribution des différents postes de dépenses à l'inflation en octobre 2014



II.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits

En variation mensuelle, l'inflation des produits locaux s'est chiffrée à 0,4 % au cours du mois sous étude, tandis que celle des produits importés a crû de 0,6 % en octobre contre 0,2 % en septembre 2014. En glissement annuel, les prix des produits locaux et importés ont enregistré un taux de croissance respectif de 5,6 % et 5,5 % au mois d'octobre 2014.

III.- Évolution de l'inflation sous-jacente

L'inflation sous-jacente, permettant de dégager la tendance de long terme de l'inflation globale, a évolué à la baisse contrairement à l'inflation courante, en enregistrant une diminution de - 14 points de base à 5,71 % en octobre 2014 contre 5,85 % le mois d'avant. En variation mensuelle, le rythme de progression de l'indice sous-jacent s'est chiffré à 0,40 %, soit 11 points de base de moins que le mois précédent. Évoluant au-dessous du taux de croissance de l'indice global des prix à la consommation pour la première fois depuis avril 2014, le comportement de l'inflation sous-jacente indique que l'augmentation du rythme de croissance de l'inflation résulte de la modification à la hausse des prix des produits pétroliers.

IV.- Facteurs explicatifs de la croissance mensuelle des prix en octobre 2014

L'évolution du niveau général des prix au mois d'octobre 2014 a été influencée par plusieurs facteurs dont l'augmentation des prix à la pompe, la diminution de la disponibilité alimentaire et la dépréciation de la gourde par rapport au dollar américain.

1- L'augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe

Le 5 octobre dernier, les prix à la pompe ont été revus à la hausse afin de réduire progressivement la subvention de l'État sur les produits pétroliers. En effet, après avoir gardé le même niveau depuis avril 2011, en octobre 2014, les prix à la pompe ont augmenté de 7,5 %, 9,3 % et 6,2 % respectivement pour le gallon de la gazoline, celui du Diesel et du Kérosène. Contribuant à près de 49 % à l'inflation globale, l'IPC du poste « Transport » a, ainsi, affiché une augmentation de 2,4 points de pourcentage sur un mois. Ce qui est susceptible d'avoir des répercussions sur tous les autres postes de dépenses.

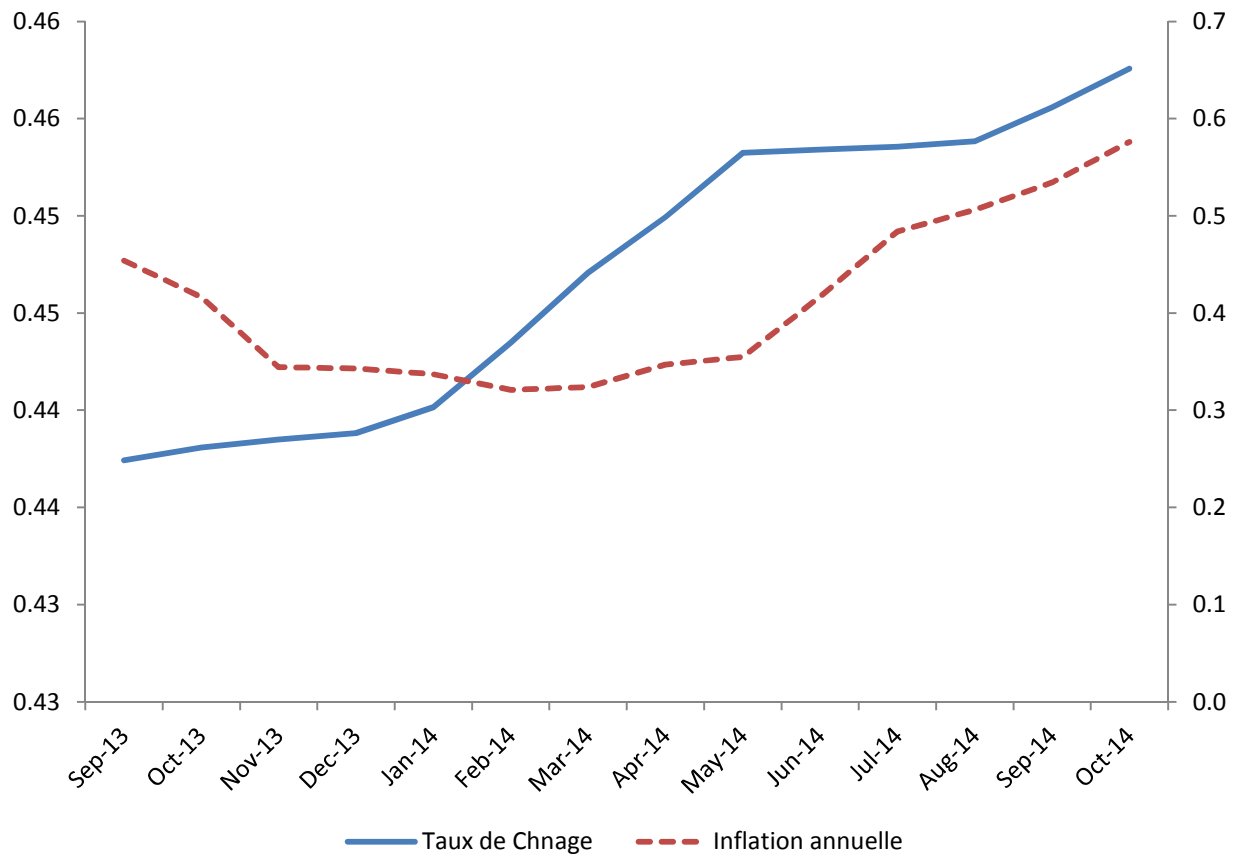
2- La diminution de l'offre alimentaire

Compte tenu de sa forte pondération dans l'indice général des prix, la fonction «Alimentation, boissons et tabac» a fortement contribué à la hausse des prix en octobre 2014. Depuis mai 2014, des périodes sèches successives ont marqué les deux campagnes agricoles du printemps et de l'automne. Ceci a conduit à une perte de près de 50 % des principales cultures telles que : le maïs, le riz, le pois congo, etc. L'inflation de la fonction « Alimentation, boissons et tabac » s'est chiffrée à 0,4 % en octobre 2014 après avoir connu une baisse (-1 %) au mois précédent.

3- La dépréciation de la gourde par rapport au dollar américain

Au cours du mois d'octobre 2014, le taux de change a été caractérisé par une évolution continue à la hausse. Le taux de change à la fin d'octobre a été de 45,7572 gourdes pour un dollar américain alors qu'il était de 45,5577 gourdes pour un dollar le mois précédent. Conséquemment, la gourde a connu une dépréciation de 0,44 %. Cette progression du change, résultant d'un choc de demande provoqué par une augmentation de la monnaie en circulation dans l'économie, a contribué à créer des tensions sur le prix des produits importés.

Graphique 4 : Évolution du taux de change (fin de période) et de l'inflation annuelle (en %)



V.- Prévisions d'inflation

Selon les prévisions réalisées par la Banque de la République d'Haïti, l'inflation évoluera en dents de scie sur les trois mois à venir tant en glissement annuel qu'en variation mensuelle. En effet, pris sur une base annuelle, l'IPC affichera un taux de 5,9 %, 6 % et de 5,9 % pour les mois de novembre, de décembre 2014 et de janvier 2015. En variation mensuelle, les prévisions tablent sur des taux d'inflation de 0,2 %, 0,5 % et de 0,2 % respectivement pour les trois prochains mois.

Graphique 4 : Prédiction de l'inflation annuelle
(Novembre, décembre 2014 et janvier 2015)

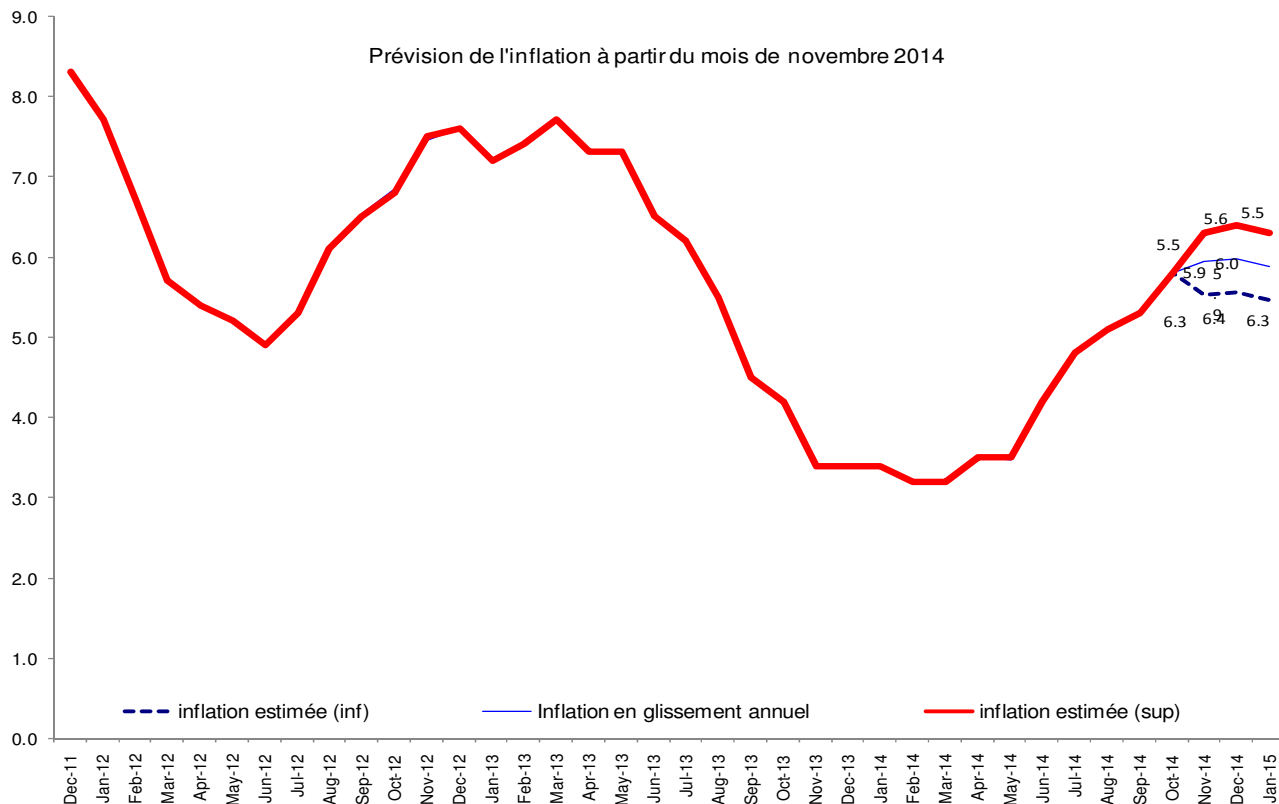


Tableau No 2

Variation et Contribution à l'inflation mensuelle et annuelle
En Octobre 2014

Indice des Prix à la Consommation (IPC)					Variation IPC (en %)		Contribution à l'inflation (en %)	
					Mensuelle	Annuelle	Mensuelle	Annuelle
Poste	Pondération (en %)	Oct. 13	Sept. 14	Oct. 14	Oct. 14	Oct. 14	Oct. 14	Oct. 14
Indice Général		210.10	220.80	222.20	0.6	5.8	100	100
Alimentation, boisson et tabac	50.35	218.40	228.50	229.30	0.4	5.0	25.68	43.92
Habillement, tissus et chaus.	6.86	202.30	223.10	224.10	0.4	10.8	4.48	12.92
Loyer, énergie et eau	11.05	247.30	258.90	261.40	1.0	5.7	15.54	11.01
Aménag. et entret. du logem	4.7	214.40	223.60	224.20	0.3	4.6	1.84	3.76
Santé	2.9	215.10	238.10	238.50	0.2	10.9	0.71	5.51
Transport	13.74	157.50	159.50	163.40	2.4	3.7	48.94	9.00
Lois., sp. Ens., Clt.	5.84	223.30	236.90	237.10	0.1	6.2	0.72	6.31
Aut. biens & serv.	4.56	174.80	190.80	191.40	0.3	9.5	2.09	7.57

Sources : IHSI et calculs du Service de la Macroéconomie et Analyse de Conjoncture de la MAE

Glossaire

- Variation mensuelle** : Variation par rapport au mois précédent.
- Glissement annuel** : Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.
- Inflation** : Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.
- Désinflation** : Ralentissement de la croissance des prix.
- Déflation** : Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.
- Inflation sous-jacente** : Tendance de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.
- Région Nord** : Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.
- Région Sud** : Elle comprend les départements du Sud de la Grand'Anse et des Nippes.
- Région Reste Ouest** : Y sont inclus les départements du Sud'Est et de l'Ouest à l'exception de l'aire métropolitaine
- Région Transversale** : Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.
- Aire Métropolitaine** : Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.